



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation ministérielle
au Numérique en Santé**

CHARTRE



I. Préambule

Notre système de santé connaît depuis quelques années une mutation qui s'est concrétisée avec la présentation en 2018, par le Président de la République, d'une politique de transformation de notre système de santé. Portée par le Ministre des Solidarités et de la Santé, une feuille de route nationale du numérique en santé a vu le jour en avril 2019, et traduit un engagement collectif de mise en œuvre du numérique en santé.

Les grandes orientations qu'elle propose impliquent une vision partagée, notamment avec les professionnels du secteur, sur les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir. Le Ministère des Solidarités et de la Santé, à travers la Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS), s'est engagé dans une démarche de co-construction de la politique de e-santé en France avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Les industriels, qui développent des outils et services numériques pour les professionnels de la santé, du secteur médico-social et social ainsi que pour les patients et les usagers, sont des partenaires essentiels et incontournables afin de contribuer au déploiement de cette politique de la e-santé en France.

La présente charte a pour objectif de définir les principes partagés avec les industriels du secteur, ainsi que les engagements respectifs des pouvoirs publics, d'une part, et des industriels, d'autre part.

II. Principes partagés

Afin que la e-santé avance en France, il est indispensable que la mise en œuvre des actions de la feuille de route se réalise dans un climat de confiance mutuelle, de concertation et de co-construction des étapes à franchir, de responsabilité partagée, y compris au plan des stratégies d'investissement et des modèles économiques associés, et dans un cadre éthique et humaniste. Le soutien des industriels du secteur qui portent ces engagements est essentiel et doit favoriser l'émergence de champions de la e-santé sur le marché français ainsi que la consolidation d'acteurs industriels sur les marchés intérieurs et extérieurs.

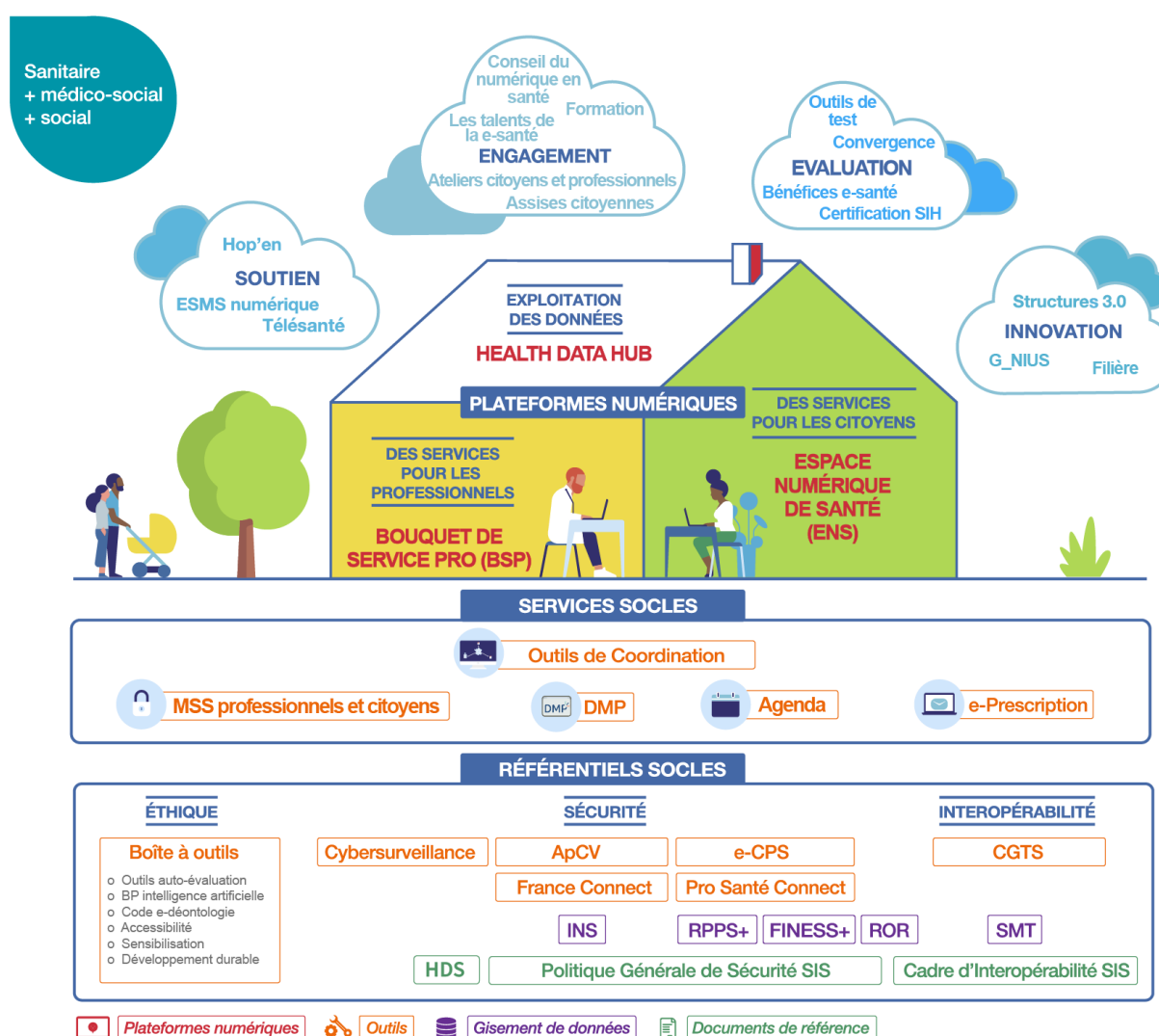
La feuille de route porte la conviction que toutes les initiatives publiques et privées peuvent et doivent fleurir, à condition de respecter les valeurs et les cadres réglementaires et techniques définis par la puissance publique en tant que garant de l'intérêt général.

C'est le concept d'Etat-plateforme.

Il définit les règles élémentaires de construction, fabrique les clés de voute, et invite chacun à apporter sa pierre à l'édifice, au service d'une œuvre construite collectivement.

La première étape de cette démarche collective s'est traduite par la publication de la doctrine technique en février 2020, à l'issue d'une vaste concertation publique. Elle fournit le cadre de référence dans lequel devront s'inscrire les outils et services numériques en santé dans les prochaines années. Elle s'adresse notamment aux porteurs de ces outils et services numériques en santé, qu'ils en assurent la maîtrise d'ouvrage (groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé, établissements de santé...) et/ou la maîtrise d'œuvre (éditeurs de solutions, intégrateurs...). Ils ont tous largement contribué à son contenu.

Cette doctrine vise à consolider les éléments du socle de base de la e-santé (référentiels, gisements de données, services numériques socles sécurisés et de confiance). Elle s'inscrit dans une logique d'urbanisation via des plateformes numériques nationales (Espace Numérique de Santé, bouquet de services aux professionnels, plateforme des données de santé ou Health Data Hub). L'ensemble est représenté sous la forme d'une « maison de la e-santé ».



III - Engagements des pouvoirs publics

- 1) Consulter les industriels pour l'élaboration des orientations stratégiques de la feuille de route du numérique en santé et les faire participer à la gouvernance, à chaque étape, via la participation de leurs fédérations représentatives aux instances de gouvernance pilotées par la DNS, s'agissant notamment des calendriers de mise en œuvre des actions de la feuille de route du numérique en santé, et de leur adéquation avec les impératifs des feuilles de route des industriels ;
- 2) Concerter les industriels lors de l'élaboration des référentiels et services socles, et lors des éventuelles évolutions, dans le respect des standards internationaux, notamment à travers leur participation aux instances de concertation et via des outils collaboratifs mis à leur disposition ;
- 3) Proposer, à titre gracieux, un outil (« convergence ») pour mesurer la conformité aux référentiels et services socles des systèmes d'information, services et outils numériques ;
- 4) Permettre aux industriels d'accéder à une assistance et à des expertises, techniques et juridiques, lors des phases de conception et de déploiement des services et référentiels socles ;
- 5) Mettre à disposition des signataires un logo réutilisable sur l'ensemble de leurs supports de communication « Engagé pour la e-santé ».
- 6) Encourager une politique d'investissement en soutien des industriels respectueux des orientations et du plan d'action de la feuille de route du numérique en santé,

IV - Engagements des industriels des secteurs sanitaire, médico-social et social

- 1) Développer des systèmes d'information, services et outils numériques conformes aux référentiels socles (éthique, sécurité, interopérabilité) et services socles (DMP, Messagerie sécurisée, e-prescription, ...) ;
- 2) Renseigner activement les plateformes de tests proposées par les pouvoirs publics, notamment l'outil « convergence », pour mesurer et déclarer la conformité à la doctrine technique des systèmes d'information, services et outils numériques développés ;
- 3) Participer aux expérimentations et répondre aux concertations organisées par les pouvoirs publics ;
- 4) Proposer au référencement les outils et services numériques développés dans le bouquet de services numériques aux professionnels et/ ou dans le *store* proposé aux citoyens via l'Espace Numérique de Santé ;
- 5) Accompagner les clients dans le respect des principes d'éthique, de sécurité et de protection des données personnelles ;
- 6) Communiquer sur les actions entreprises en application de la charte et utiliser le logo « Engagé pour la e-santé » sur les supports de communication.

V - Signataires de la Charte et suivi

En signant la présente Charte, les signataires s'engagent à respecter l'ensemble des engagements.

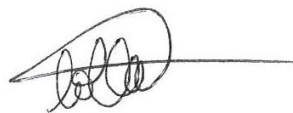
Le nom des personnes morales signataires de la Charte sera publié sur le site internet de l'Agence du Numérique en Santé (ANS). La Délégation ministérielle au Numérique en Santé se réserve le droit de réaliser toute communication publique au sujet de la charte et de ses signataires.

Sur convocation de la Délégation ministérielle au Numérique en Santé, une réunion de revue de la Charte pourra se tenir afin d'évaluer, compléter, amender le contenu de la Charte si nécessaire, ou d'étendre son champ à d'autres catégories de professionnels.

Date : 10 septembre 2020

Signataires :

Laura Létourneau,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Déléguée ministérielle au Numérique en Santé

Annexe - Liste des industriels signataires
(Dernière mise à jour : 14/09/2020)

Allea - 360 medical - A2JOB - AALIA.tech - AATLANTIDE - ActivCorner - Activhandi - ADDON-acis - Advitam - Air Liquide Healthcare - Alan - Ambuliz - Anamnese - App'ines - Applisoins - Aqemia - AUTICIEL - Aviitam - AxiSanté/CompuGroup Medical - Baracoda - Berger-Levrault - Betterise Health Tech - BeWell connect/Visiomed Group - Bfordoc - BIC Montpellier Méditerranée Métropole - BIOSENCY - BIOSENCY - BioSerenity - BIPSOIN - Blue Frog Robotics - Bodycap - BotDesign - BOW/EXTENS - Braintale - Brigad-CADUCIEL - CALIMED Santé - CALIMED Santé - Cap Gemini - CareClever SAS - CARENITY - CareOS - CBA - Cegedim - Cegedim Logiciels Médicaux/Cegedim - CEPI Soft - Cibiltech - Claranet - CLICKDOC/CompuGroup Medical - CODOC - Comarch – Comarch - Healthcare/2CSI - Consulib - Coreye - CREA Nouvelle Aquitaine - Crocos Go Digital - Curecall - CUTII - CARECLEVER - DataGalaxy - DATAMEDCARE - Dedalus - Deeplink Medical - Digicare - Digital Engine / Samaya Health - DIMOSEO - DIRECTOSANTE - Docaposte - DoctoClass - DoctorPlus - Doshas Consulting – DOWiNO - D'un Seul Geste - Dv santé - Elaia - Eliez - e-Medservice - Enovacom - Epsilon/CompuGroup Medical - Ernesti - Eureka - Euris cloud santé - ExactCure - Eyeneed - FAIR&SMART - FAMILIO - Feelobject - FEIMA - Félix Santé - Fizimed - Focus Santé sas - FSI - FUGIT - Gabryel Care - Genius Healthcare – MindMaze - GFI - GIP Cpge - GIP MiPih - GIP SIB - GIP SILPC - GIP Symaris - Gleamer - GOOD ANGEL - Gotan Design - Groupe La Poste - H4D - Happytal - HEALPHI - Healthy Mind - Hellocare - Hellodoc/CompuGroup Medical - Hellomybot - Helpy - Hippocad - HOPPEN - OPPEN/EXTENS - Hospitalidée - Hublo - HUMAPRO - HYPNO VR - IBM - Implicity - Incepto Medical - INCEPTO Medical - InnovHealth Group - insidevision - Intersystems - Invivox - ISIPHARM - IT4LIFE - IVès - JANASENSE - JIB Smart Home - JULIE Solutions - JUXTA - Kaduceo - khresterion - KIPLIN - Kiro - Kiwi Technologies - KRG CORPORATE - Kurma Partners - Kwalis - Kwit - Kyomed Innov - Lemedecin.fr - Libheros - Life plus - Lifen - LILI SMART - LINKILAB - Livi - LOGICMAX - LOGOS - Lucine - Maela - MAIA - Maincare - MAP PATHO - Medelse - Medical Intelligence Service - Medicalib - Medicapp - Connect - Medoucine - Meersens - MicroBrain BT - Microsoft - Minute Pharma - MirambeauAppCarev - Mon Qualiticien - MOODOOW - MovIn Med - MSI 2000 - MUST/EXTENS - NeMo Health - TokTokDoc - Nucleo Software – Nutritoring - Oodrive - OPENBUBBLE - Orange Health Care - Ordoclic - Orthocab - Ortilame - Oscare - Partech - PHARMAGEST INTERACTIVE - Pharmanity - Posos – Profonia -Qare - REMEDEE LABS - RemplaFrance - RESIP/Cegedim - RESMED - RM Ingénierie/Cegedim - ROFIM - SAAGIE - SALINEA/EXTENS - Santeos/Worldline - SAS Cydonia d. - Scality - SEMEIA - SILK/EIG - SmartRX/Cegedim - SOFIA développement/EXTENS - Softway Medical - SOMEIO Solutions - Sopra Steria - Speech2sense - STIMULAB - Stimul'Activ - Substances Actives - Sweepin - Synaplu - SYNAPSE MEDICINE - TESSAN - TESSI - Therapanacea - Therapixel - Tilak healthcare - TLM360 - Uvoji by Tzic - Val Solutions - Valwin - VIDAL - VISIODENT - Visiomed-Bewell connect - VIVALTO SANTE - WATCHHELP - Wefight - WeHealth - Wilco - WinnCare SAS - WINTUAL - WITHINGS - Xelya

